

Achetez local

OBERNAI & PAYS DE SAINTE ODILE

***Soutenons nos commerces,
nos services et nos restaurants !***

Avril 2020

Liste des établissements ouverts :
www.obernai.fr/commerces-ouverts



Forte d'un tissu économique dynamique et très diversifié, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile met tout en œuvre pour pouvoir vous faciliter la vie au quotidien, malgré les circonstances, et soutenir ses entreprises (commerces, services, artisanat). Pour faire face à ce contexte sanitaire actuel, les entrepreneurs locaux, dont l'activité est autorisée, **se mobilisent au quotidien pour vous proposer leurs produits et services***, tout en faisant preuve de réactivité en vous offrant la possibilité de commander en ligne, de vous faire livrer ou de venir récupérer vos achats sous forme de « drive ».

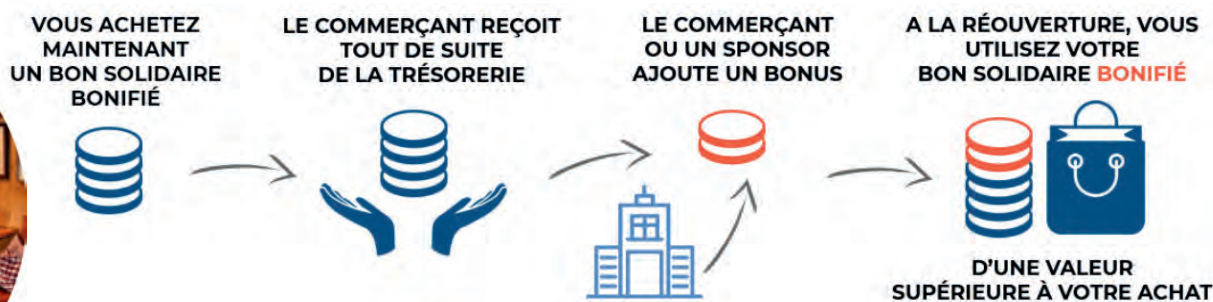
Aujourd'hui plus que jamais, il est fondamental d'acheter « local ». Fraîcheur, saisonnalité des produits, proximité, rapidité, contribution à l'économie du Territoire, démarche de développement durable... sont autant d'avantages à ce mode de consommation.

Vos commerçants sont chaque jour plus nombreux à reprendre leurs activités, il nous paraît donc important de vous en tenir informés. Ainsi, vous trouverez dans ce document quelques outils **vous permettant d'acheter « local », et de soutenir toute une économie régionale, ce qui est essentiel à la réussite de la relance.**

Ensemble, nous sommes plus forts ! Merci à chacun de vous.

*le retrait d'un colis ou d'une commande est autorisé au titre des « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité », quelle que soit la nature du bien. Veillez à observer les gestes barrières, les règles de distanciation sociale et munissez-vous de votre attestation à chaque sortie.

Comment soutenir nos commerçants grâce aux plateformes internet ?



Source : www.sauvetoncommerce.fr

Les commerçants du territoire ont été informés des différentes solutions présentées ci-dessous. Leur démarche d'inscription est en cours.



#1 - J'aime mon bistrot

www.jaimemonbistrot.fr est un fonds solidaire permettant à tout un chacun de contribuer librement au soutien d'un ou plusieurs établissements. Ces fonds pourront être utilisés dès à présent par les patrons d'établissements pour leur permettre de faire face à cette situation ou, plus tard, pour assurer les réouvertures et soutenir les plus fragiles.



#2 - Sauve ton commerce

De la même manière, le dispositif est étendu aux autres catégories de commerces (coiffure, décoration, vêtements, informatique, services, etc.) avec la création de la plateforme www.sauvetoncommerce.fr



#3 - Ma Ville mon Shopping

La Poste a développé une plateforme : www.mavillemonshopping.fr permettant de retrouver tous les commerçants près de chez vous ayant mis en place un drive ou des services de livraison.



#4 - Soutien Artisans Commerçants

Le site www.soutien-commerçants-artisans.fr propose également des bons d'achat pour soutenir les commerçants de votre territoire.

Faites-vous plaisir avec un bon d'achat à utiliser dans un institut de beauté, une boutique de prêt-à-porter, chez le coiffeur, le fleuriste ou encore chez votre libraire préféré !

IL EST TEMPS DE REFAIRE DES VENTES !

Vos clients recherchent des solutions pour acheter en ligne, ne leur donnez pas l'occasion de prendre des habitudes ailleurs que chez vous !

N'attendez pas l'Après-Confinement pour agir, car nous risquons de rester dans un « Pendant COVID » encore un certain temps et ne sommes pas à l'abri de rechutes.

ADAPTEZ VOTRE COMMERCE

Pour que la confiance en la consommation puisse revenir

3 conditions de sécurité essentielles :

1. AVOIR SON OFFRE EN LIGNE
Être visible avec vos produits sur internet. Avoir votre boutique en ligne et permettre la récupération sans contact.
2. PROPOSER LE PAIEMENT EN LIGNE
Pour éviter tout contact avec de l'espèce ou un TPE.
3. PERMETTRE LA RÉCUPÉRATION SANS CONTACT
Que ce soit en boutique, avec un aménagement facile à mettre en place, une livraison à domicile, ou un drive/place de parking proche avec dépôt du colis sans contact, la mise en place d'une solution est à la portée de chaque commerce.

Retrouvez ces 3 éléments de sécurité en vous connectant avec Obernal.shop
Les produits et les boutiques présents sur Obernal.shop se retrouvent automatiquement sur la Marketplace régionale Alsace.shop.

NE LAISSEZ PAS VOTRE
ACTIVITÉ À L'ARRÊT
CONTINUEZ-LA EN LIGNE.

-50%+

- Automatisation commerciale à 100%
- Réajustement du contrat juridique en ligne (de 1 à 5 jours)
- Accompagnement par des spécialistes de commerce.

© 2020 Obernal Shopping. Tous droits réservés. Obernal Shopping est une marque déposée.

Obernal Shopping

Vous pouvez également retrouver des offres locales de vente en ligne sur www.obernal.shop

Cette marketplace propose déjà des commerces alimentaires (pains, pâtisseries, glaces, fruits et légumes en vente à emporter et livraison à domicile) et non alimentaires (habillement, accessoires) et permet aux commerçants de proposer leurs produits sans contact et de conserver une activité malgré la crise sanitaire.



Quels sont les commerces ouverts proches de chez vous ?

Retrouvez les listes à jour des établissements ouverts ou en activité, ainsi que leurs nouvelles dispositions de vente (internet, drive, livraison à domicile).

- Les commerces et services de BERNARDSWILLER, INNENHEIM, KRAUTERGERSHEIM, MEISTRATZHEIM, NIEDERNAI et OBERNAI se trouvent sur :
www.cc-paysdesainteodile.fr/commerces-ouverts
www.obernal.fr/commerces-ouverts
- KRAUTERGERSHEIM : bit.ly/krautergersheim-commerces-ouverts
- MEISTRATZHEIM : Page Facebook « Les Événements de Meistratzheim »



Nous vous rappelons qu'il est impératif de sortir muni de votre attestation dûment complétée et de respecter les mesures barrières lors de vos déplacements physiques.



Découvrez la carte interactive locale !

Recherchez les commerces ouverts selon le type d'établissement :

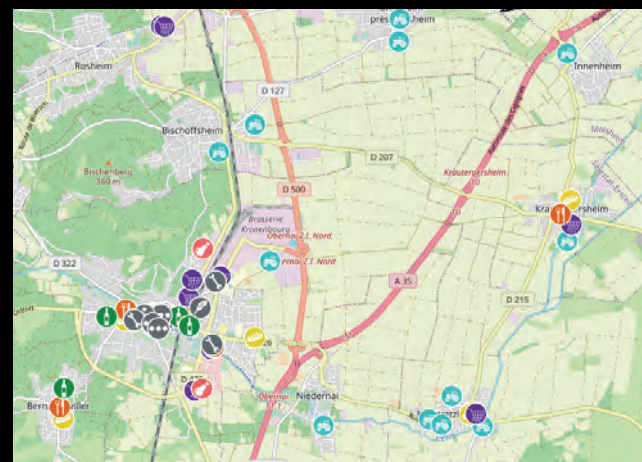
Alimentaires : boulangerie - pâtisserie, chocolatier, boucherie - charcuterie - traiteur, fromagerie, alimentation générale - épicerie, producteurs locaux, cavistes - viticulteurs - brasseurs, glacier et restauration.

Non alimentaires : librairie, bricolage, presse - tabac, garage et cycles, etc.

Chaque établissement dispose de sa propre fiche vous indiquant les horaires, mode(s) de distribution, contact, etc.

Rendez-vous sur :

<https://bit.ly/carte-des-commerces-ouverts>



COMMENT FAIRE VOS COURSES ?

Achetez local et faites-vous livrer à domicile :

Utilisez les services de **livraison à domicile** mis en place par de nombreux commerçants ou des producteurs locaux. Consultez la liste des commerces ouverts **en page 3 de ce document**.

Des solutions pour vous déplacer simplement :

En voiture, à pied ou à vélo : Pour effectuer vos achats de première nécessité il n'y a pas de durée maximum de sortie, alors si vous le pouvez, privilégiez la marche ou le vélo. Faites vos courses et pratiquez une activité physique par la même occasion ! Les pistes cyclables restent autorisées pour ce type de déplacements et pour les trajets domicile-travail.

En transport en commun, grâce aux services suivants :

- **PASS'O :** à Obernai tous les arrêts du transport urbain Pass'O sont desservis en Transport à la Demande, du lundi au samedi de 6h30 à 20h30. Réservation par téléphone au 03 88 81 06 71 (au minimum 2 heures avant). Pour les salariés le service Flex'O fonctionne de 4h30 à 21h30 également sur réservation.

- **COM'TAXI :** Pour vous déplacer entre les communes de la Communauté de Communes, le service public Com'Taxi peut assurer des déplacements du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 14h, sur réservation préalable au 03 88 04 70 70 (au plus tard la veille du déplacement avant 18h).

Rappel : munissez-vous d'une attestation en cochant la rubrique « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle » et des achats de première nécessité ».

Vous êtes commerçant ?

Vous avez un commerce ouvert ? Faites-vous connaître !

• **Via les sites internet :** les Mairies centralisent sur leurs sites internet les commerces et les services ouverts. Si vous souhaitez y figurer, envoyez vos informations à :

Communauté de Communes : **communication@ccpso.com**

Obernai : **communication@obernai.fr**

Krautergersheim : **mairie@krautergersheim.fr**

Meistratzheim : **lesevenementsdemeistratzheim@outlook.fr**

• **Via les plans interactifs :**

Rendez-vous sur la carte interactive locale : **<https://bit.ly/carte-des-commerces-ouverts>**

Et cliquez sur « Ajouter ou modifier un établissement » pour vous référencer.

Pour aller plus loin :

<https://crma-grandest.fr/2020/03/25/je-suis-artisan-et-jexerce-pendant-la-crise/>

<https://bit.ly/covid19-liste-des-etablissements-ouverts-en-alsace>

La Communauté de Communes vous soutient !

La Communauté de Communes a répertorié les différentes actions (aides, conseils, contacts...) que vous pourriez mettre en place en tant que commerçant pour traverser cette période de transition et vous préparer à la relance de votre activité.

Rendez-vous sur : **<https://bit.ly/economie-commerçants-entreprises-ccpo>**

La CCPO est fermée au public mais les services fonctionnent, n'hésitez pas à nous contacter :

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

38 rue du Maréchal Koenig - BP 85 - 67213 Obernai cedex - Tél. 03 88 95 53 52 - ccpso@ccpso.com

www.cc-paysdesainteodile.fr



Bernardswiller



Innenheim



Krautergersheim



Meistratzheim



Niedernai

